

Compte rendu de l'audience du CREO et de la Rectrice de Toulouse.

Vendredi 21 décembre 2018, au rectorat de Toulouse, de 12h à 13h.

Objet : L'occitan dans la réforme Blanquer des lycées.

6 présents: Anne Bisagni-Faure (rectrice de l'Académie de Toulouse), Olivier Curnelle (secrétaire général adjoint de l'Académie de Toulouse), Didier Agar (occitan IPR Tlse), Jean Thomas (CREO Toulouse), Franck Bardou (CREO Toulouse), Nicolas Rey-Bèthbéder (pdt CREO Toulouse).

Ambiance: polie, attentive et dense en échanges.

Nicolas Rey-Bèthbéder expose la situation de l'occitan en lycée :

- 1) Nos élus (qui transmettent nos plaintes et nos revendications), les CREO et la FELCO ne reçoivent aucune réponse du Ministère de l'Éducation Nationale (MEN). Les enseignants occitans sont exaspérés.
- 2) Les collègues, malgré la dernière lettre de l'IPR Occitan de Toulouse, ont du mal à faire accepter par les proviseurs que l'occitan Langue Vivante C (LVC) devienne une LVB.
- 3) Nous réclamons un traitement égal de toutes les options LVC. Le latin est un héritage, mais l'occitan et les autres langues régionales font constitutionnellement partie du patrimoine national français (article 75-1). Nous indiquons que, fort de cela, nous irons jusqu'en justice si nécessaire. En outre, lors des rassemblements de décembre 2018, les lycéens de l'Académie de Toulouse ont réaffirmé la consolidation de toutes les options, dans le respect du principe de l'égalité.
- 4) Les chefs d'établissement attendent un signal fort du rectorat pour maintenir l'occitan dans les options proposées. L'occitan, souvent hors DGH, semble ne pas avoir de financement.
- 5) En l'état, les candidats libres ne pourront plus accéder aux épreuves LVB ou LVC du nouveau bac.
- 6) Jean Thomas fait remarquer que les élèves des Sections Bilingues F/OC (SB) ne peuvent pas voir où ils vont.
- 7) Nous demandons instamment à la Rectrice de transmettre notre insatisfaction face à l'évolution annoncée au MÉN. Nous souhaitons une réponse rapide du MÉN.
- 8) Nous vous demandons également de bien vouloir maintenir la politique du rectorat de Toulouse en faveur de l'occitan et de la réaffirmer clairement aux chefs d'établissement.

La Rectrice répond:

- Elle nous assure qu'elle va transmettre au MÉN nos demandes et remarques. Elle nous dit que la réforme des lycées n'est pas terminée et que « **des marques d'attention en faveur de l'occitan seront rapidement faites par le ministère** ». Nous aurons des réponses, mais il nous faudra attendre un peu car le temps du MÉN est plus long que le nôtre.
- Elle indique également que la ligne budgétaire, malgré les modifications apportées au tableau des options, ne signifie pas nécessairement que les fonds sont en diminution pour l'occitan.
- Le MÉN a une politique affichée pour les Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA). Il en va de même pour l'occitan comme le prouve la politique académique de l'occitan à Toulouse. De nouveau, elle insiste qu'il faut encore plus associer latin et occitan.
- Lors de la réunion des chefs d'établissement, qui se tiendra fin janvier 2019, la rectrice rappellera clairement la politique en faveur de l'occitan aux personnels de direction.

- Olivier Curnelle nous dit que le volume global de l'enveloppe pour l'occitan, hors DGH, est maintenu par volonté rectorale. Les chefs d'établissement n'en sont pas encore conscients, c'est donc pour cela que certains se montrent frileux quand on leur parle d'avenir. Les choses devraient se clarifier. Il y a 25 équivalents plein temps en occitan en collèges et 12 ans en lycée. Ils seront pérennisés.
- Les options doivent être assumées financièrement du fait l'autonomie des établissements. Mais le rectorat conservera l'existant comme il l'a fait avec la réforme des collèges. Il parle de « sanctuarisation » de l'occitan.
- Le rectorat cherche à maintenir les sections bilingues F/OC (SB) au collège. Pour les lycées, c'est plus compliqué. La section bilingue de Lavarat sera maintenue. Il manque toujours un cadre juridique pour les sections bilingues au lycée. Il finira par arriver. Sur les 25 collèges qui ont des sections bilingues en occitan, il y a la possibilité de le faire de l'occitan dans leur lycée de secteur dans 23 endroits. À Fonsorbes et Saint-Lys, où la continuité collège-lycée n'existe pas en sections bilingues, ce sera bientôt fait.
- Au niveau national, il y a des intentions affichées en faveur des langues régionales. Le problème viendrait du temps qu'il nous faudrait encore attendre avant que ce point soit clarifié - d'où un sentiment d'abandon ou de misère?
- D. Agar nous dit que la volonté générale de continuité territoriale au sein des SB est maintenue.
- La concurrence entre l'occitan et LCA : Nous la signalons à la rectrice. Très souvent un élève ne peut pas faire occitan et latin, surtout dans des collèges de zones rurales, car cela ne passe pas dans l'emploi du temps. La rectrice nous dit que les deux disciplines se font moins de concurrence dans les zones urbaines. Elle nous redit que l'occitan doit être associé aux LCA en lycée et en collège.
- Dans cette grande réforme des lycées, la rectrice Anne Bisagni-Faure reconnaît qu'il va falloir procéder à de nouveaux ajustements. Au fur à et mesure, ils détailleront les mesures pour l'occitan quand la dimension réelle de la réforme sera connue.

CR de FB annoté et traduit par NRB.